DIRECTRICE/DIRECTEUR DES ETUDES ET DES FORMATIONS (h/f)

Recruteur
Ecole Spéciale d'Architecture
Secteur d'activité
Enseignement supérieur
Métier
Directrice/Directeur des études et des formations
Localisation
Ile-de-France
Type de contrat
CDI
Début de parution
08/11/2024
Postuler

ECOLE SPECIALE D’ARCHITECTURE DE PARIS

L’École spéciale d’architecture, créée en 1865, est la plus ancienne école d’architecture française. Association reconnue d’utilité publique, cet établissement d’enseignement et de recherche délivre des diplômes : DESA Grade 1 équivalent au DEEA conférant le grade de Licence et DESA Grade 2 équivalent au DEA conférant le grade de Master, contrôlés par l’état et conformes au processus de Bologne, ainsi que des formations professionnelles continues et post-master.
Fidèle à sa tradition de non-dogmatisme et d’ouverture au monde, l’ESA donne aux étudiants les compétences et les clés d’analyse d’une profession qui doit s’adapter en permanence à l’évolution des sociétés pour s’y rendre nécessaire. La forte présence d’étudiants et enseignants étrangers l’ouvre aux débats et aux innovations qui se mènent sur tous les continents. Son enseignement croise les savoirs

constitutifs avec les enjeux que l’architecture doit aborder, comme les transitions écologiques ou numériques, prises en compte à l’ESA dès 1974.
L’ESA accorde dans ses recrutements une attention particulière à la connaissance par les candidats(e)s du débat contemporain mondial, par leur expérience professionnelle et/ou d’enseignant.
Dans le cadre de la réorganisation de sa Direction des études et de la recherche en deux entités distinctes : une Direction des études et des formations et un Pôle Recherche, et un.e responsable de ressources documentaires afin de revaloriser l’exploitation des collections de toute nature de la bibliothèque et des archives de l’école.

l’ESA recrute

DIRECTRICE/DIRECTEUR DES ETUDES ET DES FORMATIONS

Le poste de directrice/directeur des études et des formations POURQUOI ?

Pour diriger les équipes pédagogiques
- Coordination de l’équipe d’encadrement pédagogique.
- Optimisation du suivi pédagogique avec les cinq coordinateurs au sein de la DEF et les référents enseignants
- Encadrement et formation des enseignants
- Evaluation des enseignements.

Pour coconstruire et mettre en œuvre les orientations pédagogiques spécifiques à l’Ecole spéciale avec la Direction, l’équipe DEF et le Collège enseignant
- Développement de l’attractivité du master et de son positionnement en France et à l’international, suivi d’objectifs.
- Orientations pédagogiques et poursuite de la remise à jour des cursus en licence.
- Mise en place d’un référentiel de compétences (APC) adapté aux spécificités de l’ESA avec le Collège enseignant et la direction.
- Développement opérationnel des Partenariats pédagogiques français et internationaux de l’ESA.
- Orientations et objectifs de développement des formations FPC / HMONP / post master.

Pour formaliser le contrat pédagogique avec les étudiants
- Piloter l’édition du nouveau livret des études

En résultats cela doit permettre :
- Un management planifié de l’équipe DEF, de la définition des objectifs à l’accompagnement dans l’exécution.
- Un management du Collège enseignant mobilisateur et fondé sur le dialogue
- Une gestion attentive des Communautés de pratiques nommées ou élues au sein de l’ESA : Référents enseignants, Délégués étudiants, collectifs des Tuteurs, Assistants et Ambassadeurs.
- Une communication avec les étudiants sur l’organisation pédagogique.
- Une gestion fluide des liens entre Direction, Collège enseignants et Conseil de la Pédagogie et de la Recherche
- Une collaboration fluide et en confiance avec les autres départements de l’ESA : direction, secrétariat général, pôle recherche, pôle communication, service comptable et financier. - Une coordination efficace pour la conception et la mise en place du référentiel de compétences ESA avec la direction et le conseil extérieur : pilotage de la démarche de conception et mise en œuvre opérationnelle.

Qualités et compétences demandées

- Solide expérience et/ou connaissance de l’enseignement supérieur en architecture ou dans un autre champ de la création – design, arts appliqués, formations architecturales bi-disciplinaires.
- Connaissance des professions de l’architecture et de leur évolution.
- Connaissance et appétence pour l’innovation pédagogique (une expérience de l’approche par compétences sera un plus apprécié).
- Compétences solides dans le management d’équipes.
- Maitrise de l’anglais : pratique orale et écrite.
- Qualités transverses : Capacité d’analyse et de synthèse, capacité d’écoute et d’interaction avec les équipes, capacité de conduite opérationnelle, rigueur, dynamisme, Expérience du travail en mode projet collaboratif
  Ouvert au courant d’innovation à l’international.

Formation
Diplôme de master ou équivalent : diplôme d’études supérieures spécialisés (ingénierie
pédagogique, pédagogie active en format présentiel et hybride, autres spécialités

des
sciences de l’éducation…)

Comment postuler ?
Les candidatures seront envoyées à l’attention de la Direction de l’École Spéciale d’Architecture par
email sur **candidature_esa@esa-paris.net** avec la référence dans le titre de votre email – **Candidature DEF** –
- La date limite d’envoi des candidatures est fixée au Lundi 25 novembre 2024,
- Les entretiens avec les candidats retenus par la commission technique auront lieu entre jeudi 28 novembre et mardi 3 décembre 2024.

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un CV complet ;
- Une lettre de motivation circonstanciée
- Une proposition contractuelle et financière